

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19- 049334

77804.

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7122 Société : RAN

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ALZENNOURI Ahmed

Date de naissance : 20/12/1955

Adresse : BORDJ BOULEVARD Ville Verte

Im 32 Apt 6

Tél. : 0669774633 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Spécialiste en Médecine Physique
et Rééducation Ostéopathe
D. NAIM, Im 4, Sidi MAAROU
CASABLANCA, TEL 052232135

Date de consultation : 05/07/2021

Nom et prénom du malade : BENATTABOU MINA Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Lumbosciatalgie gauche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.07.2021	Ca + K ₂ S Infiltration 2 sites		300 + 250 + 250 = 800 dh	Dr. Sami Spécialiste en Médecine et Rééducation, Ostéopathe Ssd NAIM, lot 4, Ssd MAAF ALANCA. TEL 05223

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
05.07.2021	Contrat K15 Information sites		$300 + 250 +$ $250 =$ 800 dh

Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

[illegible]

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE TADDART LAMSEFER WAFAA R Bie, Route Taddart - BACHKOU Tél : 05 22 20 21 67	05/07/2021	471,40

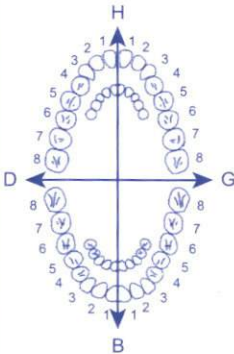
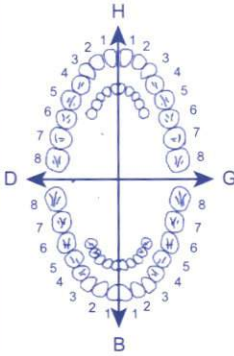
[illegible][illegible][illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

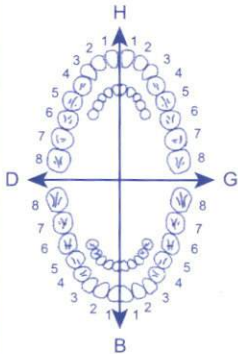
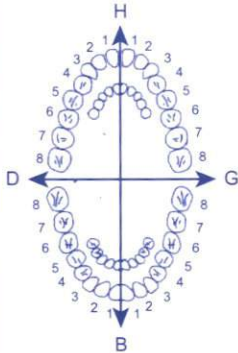
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 00000000 D 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B 00000000 11433553 B			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					COEFFICIENT DES TRAVAUX
					MONTANTS DES SOINS
					DEBUT D'EXECUTION
					FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 2553341221433552 0000000000000000 D—————G 0000000000000000 3553341111433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Said BENSALAMA

الدكتور سعيد بنسلامة

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

اختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض

Diplômé de l'université Paris V

Ancien Médecin Colonel

خريج كلية الطب بباريس
طبيب عسكري سابق

- Ostéopathie
- Médecine de Sport
- Echographie musculosquelettique
- Mésothérapie
- Podologie
- PRP

- تقويم العمود الفقري
- الطب الرياضي
- الفحص بالصدى

PHARMACIE TADART
LAMSEFER WAFAA
Bte. Route Taddart - BACHKOU
Tél : 05 22 28 21 67

05/07/2024

BOU ATTABOU DJINA

57/10 ANAPRED 20mg

Anapred 20mg
30 Comprimés
Deva Pharmaceutique



3cp/j le matin après repas x 7j, 1^{er} mo

2cp/j

53/10¹² Reland

2cp 2 fois/j x 8j

102/10¹³ D LUNE CALCIUM

1cp/j à coucher x 3 mo

RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 21E001
PER: 12/2023



RELAXOL 500MG/2MG
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 21E024
PER: 11/2023



PHARMACIE TADART
LAMSEFER WAFAA
Bte. Route Taddart - BACHKOU
Tél : 05 22 28 21 67

Dr Said Bensalama
Spécialiste en Médecine Physique
et Rééducation, Ostéopathie
Bd. NAMA, Imm 4, Sidi MAAROUF
Tél : 0522321356

05.22.32.13

Bd. Abou B

PPV : 102.70 DH
Lot : 20F03
EXP : 06/2022



PPV : 102.70 DH
Lot : 20F03
EXP : 06/2022



PPV : 102.70 DH
Lot : 20F03
EXP : 06/2022



شارع
13.50

facture envoyée par mail SIK originale.

Docteur Said BENSALAMA

Spécialiste en Médecine Physique et Rééducation

Diplômé de l'université Paris V
Ancien Médecin Colonel

الدكتور سعيد بن سلامة

اختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض
خريج كلية الطب بباريس
طبيب عسكري سابق

- Ostéopathie
- Médecine de Sport
- Echographie
musculosquelettique
- Mésothérapie
- Podologie
- PRP

- تقويم العمود الفقري
- الطب الرياضي
- الفحص بالصدى
- ميوزوتراپيا
- أمراض الرجل
- أمراض العظام و المفاصل
- البلازما الغنية بالصفائح الدموية

Casablanca - 05.07.2021

FACTURE

Madame BENATTABOU MINA a consulté ce jour
le 05.07.2021, à eu une infiltration à deux
Sites du rachis.

Les Honoraires sont Huit cents dirhams 800 dh.
Cà Consultation = 300 dh K15 Infiltration 2 Sites:
250 + 250 dh = 500 dh.

Total = 800 dh.

Docteur Said BENSALAMA
et Rééducation. SIK
33d NAIM, Imm 4, Sidi MAAROU
CASABLANCA. TEL 052232135

ع أبو بكر القادري، إقامة النعيم، عمارة 4 الطابق الأول - سيدي معروف - البيضاء - الهاتف: 05.22.32.13.50.

Bd. Abou Bakr El Kadiri, Imm N°4, 1er étage Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca - Tél.: 05.22.32.13.
Portable : 06.65.44.69.72 - Email : salama02fr@yahoo.fr